TERE D'ETAT, TERE DE L'ADMINISTRATION RRITOIRE REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE Union – Discipline – Travail

DECENTRALISATION ET



DES CAPACITES

DIRECTION DU PERSONNEL

NOTE INTERMINISTERIFULE Nº 656/MEMAT/MEMEF/MEPE

relative à la rémunération du personnel des collectivités territoriales

En attendant la prisé du décret fixant les modalités d'application de la loi N° 1002-04 parvier 2002 portant statut du personnel des collectivités territoriales, la rémuseration accomel des collectivités territoriales est fixée conformément à la notice di-jointe

MINISTRE D'ETAT, ESTRE DE L'ADMINISTRATION FERRATOIRE LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE L'EMPLOI

Copyright do Color

BOHOUN Bouabré

Pr. Hubert Oll. AYE

# HER ART WORD COLLECTIVITIES TERRITORIALES

110/2003.

## NOTE EXPLICATIVE

La loi portant statut du personnel des collectivités territoriales s'applique à l'ensemble du ersonnel des collectivités territoriales.

#### Ce personnel comprend:

- les fonctionnaires et agents de l'Etat;
- les agents soumis au Code du Travail.

Art. 1 et 2 de la loi n° 2002-04 du 03 Janvier 2002 portant statut du personnel des collectivités arritogiales).

En application des dispositions de l'article 34 de la loi sus-mentionnée, une grille de laires a été proposée en regard des tableaux annexés à la présenté note, pour la rémunération du proposée en regard des tableaux annexés à la présenté note, pour la rémunération du proposée en regard des collectivités territoriales.

### A/- PERSONNEL SOUMIS AU CODE DU TRAVAIL

#### 1 - CATEGORIES

Les agents recrutés sont repartis en cinq (5) catégories :

Catégories A, B, C, D, E.

Chaque catégorie comprend un certain nombre d'échelles comportant quit ze (15)

iclons:

Catégorie A 3 échelles A1, A2, A3, ou sont les echolons? Catégorie B B1, B2, B3 3 échelles Catégorie C C1, C2 C3 3 échelles 2 échelles D1, D2 Catégorie D Catégorie E 2 échelles E1, E2

#### 2 - NIVEAUX DE QUALIFICATION REQUIS

- Fonction de conception et d'encadrement

Catégorie A: BAC + 3 ans au moins de formation

- Fonction d'application

Catégorie B : BAC + 2 ans au moins de formation

- Fonction d'exécution

Catégorie C : BEPC + 2 ans au moins de formation

Catégorie D: Agents Spécialisés des T.P et Assimilés CEPE

Catégorie E : Agents sans qualification

	The state of the s	55.	
Ingemen (de coccepteur, des (carrens), DESS,			
LLLES.	I IPLOMES Consult General SACRESTRESTATION DE HASE		
1-1-12.3	POHERIER ARRIVE	COURTIER ARRIVEL are debutant)	
A1:	Maîtrise et plus? No 32	_ 297 568 frcs.	
A2:	Licer ce et plus? du 10/10/2003	267 811 frcs	
-40-	Deug et plus	208 298 frcs	
B1:	BTS, Deug	172 590 frcs	
B1.	BT/BAC >	, 147 296 fires	
B3:	BEPC + 2 ans de formation / BEP	125 467 fres	
C1:	BEPC + Attestation de formation	117 559 fres	
C2. ·	BEPC	114 564 fres _	
C3:	CEPE + 2 ans de formation / CAP	110 100 fres	
D1:	Agent: spécialisés des TP + CEPE	104 149 fres	
D2:	Agent. spécialisés des T P'	96 710 fres .	
El:	Agents sans qualification niveau CEPE	87 783 fres	
EI.	Agents sans qualification	61 001 fre2	

#### 3 - MONTANT DE LA RIMUNERATION

Le montant de la rémunération est fonction de la catégorie à laquelle appartient l'agent voir ci-dessus (échelles).

A ces montants indiqués pourront s'ajouter les primes de transport, les indemnités et divers en foillitien en pos e pecupe.

## B- LES FONCTIONN LIRES ET AGENTS DE L'ETAT

Les fonctionnaires et agents de l'Etat mis à disposition dans les Collectivités Territoriales soumis aux dispositions de la lci n° 92-570 du 11 Septembre 1992 portant statut général de la tion Publique.

#### INDEMNITES

Secretaire Genéral, les Directeurs et les Payeurs du Département ont droit à une indemnité de ion de 125 000 fres «

scretaire Général qui'ne bénéric e pas de véhicule de fonction a une indemnité de transport de 00 fres -

ecrétaire Général bénéricle d'une indemnité contributive au frais de téléphone à son domicile

put du bail du logement de fonction du Secrétaire Général ne peut excéder 150 000 fres pour loartements de catégorie A et 100 000 fres pour les Départements de catégorie B, 120